

ou équivoques. Son inclination particulière, autant que la crainte de paroître les honorer aux yeux du peuple, lui interdisoit toute espèce de commerce avec eux. Quant à ses relations avec Mr. le président de Montesquieu, ce qu'il y a de vrai au rapport de la Dauphine, c'est qu'aussi-tôt qu'il vit paroître son traité sur les loix, il voulut le lire & il s'en occupa sérieusement; il en fit même des extraits. Mais le jugement qu'il porta de cet ouvrage est : *qu'il renfermoit plusieurs vérités utiles semées parmi beaucoup d'erreurs dangereuses*. Il ne vit qu'une fois l'auteur à la sollicitation de ses protecteurs, & au sortir de l'audience, il le caractérisa fort ingénieusement, en disant : *Je trouve que Mr. de Montesquieu raisonne en philosophe, mais en philosophe trop physicien* „.

On sent de quoi est capable une secte qui pour s'accréditer & s'étendre, ose employer des moïens de ce genre, qui ne craint point de souiller le trône par des impostures odieuses, de flétrir la mémoire de ses Princes & de ses maîtres, sous les yeux de ceux qui ont le plus d'intérêt à combattre le mensonge, & de moïens pour le détruire. C'est bien le cas de dire : *Crimine ab uno disce omnes*.

La dévotion du Dauphin lui avoit dicté plusieurs prières qu'il s'étoit rendu familières, & qui toutes ont une onction & une force dignes de la véritable piété. Nous donnerons pour exemple, celle qu'il faisoit tous les jours pour le bonheur général du royaume,